

Le Phénomène du Connecteur et de L'article Partitif dans Une Analyse Contrastive: le Cas de la Langue Française et la Langue Hausa

Dr. Sabiu Hassan

Department of French, Usmanu Danfodiyo University, Sokoto

Abstract: This analysis focuses on the comparative study between the French language and the Hausa language on certain utterances presenting an aspect of suffix derivation and the case of the French partitive article. This contrastive approach leads us to a morphosyntactic study of these statements taken in Hausa and in French. The connective is a morpheme suffixed to a base and plays the role of a definite article. The partitive article is defined as a part of speech that designates or expresses part of a whole. The approach followed consists in examining the behavior of these parts of the speech through identical and compared examples of these two languages. The purpose of this analysis is to look for the syntactic and morphological problems encountered by Hausophone learners of the French language. This comparison of a few morphemes placed in a juxtalinear analysis allowed us to bring out syntactic interferences and the resulting problems, particularly at the level of gender and the French partitive article.

Keywords: parts of speech, Hausa, French, syntactic reconciliation, interferences.

INTRODUCTION

Dans le système éducatif nigérian, la langue française cohabite avec d'autres langues nationales au rang desquelles figure le hausa qui est une langue classée selon Greenberg, J.(1981) dans la famille afro-asiatique du groupe tchadique (ancien chamito-sémitique). Majoritairement parlée au Nord du Nigéria et au Sud du Niger, la langue hausa est la plus importante langue en Afrique occidentale et centrale en termes de nombre de locuteurs. Pour sa part, le français est une langue romane du phylum indo-européen pratiquée en France et dans plusieurs pays d'Europe, d'Afrique et d'Amérique ; et utilisée dans presque toutes les organisations internationales.

L'enseignement et l'apprentissage de la langue française au Nigéria ne se fait pas sans difficultés, en raison des différences de structure entre les langues en présence. La présente analyse qui se veut contrastive a pour tâche de faire ressortir certaines de ces difficultés qui sont d'ordre interférentiel.

Il y a interférence lorsque deux ou plusieurs sons sont en contact. Elle intervient lorsque L1 perturbe la bonne prononciation de L2.

L'interférence existe lorsque les deux systèmes phonologiques de la langue source et de la langue cible s'interfèrent. Les psychologues-behavioristes définissent l'interférence comme étant *'usage automatique mais inconscient dans une phase d'apprentissage'*. Quant aux sociologues, ils considèrent l'interférence comme *'une déviation dans une situation du bilinguisme'*.

Le transfert est l'influence qui résulte des similarités et divergences entre la langue cible et

toute autre langue qui a été, peut être mal acquise au préalable''.

Terence, (1984) arrive à distinguer deux types de transfert: le transfert positif et le transfert négatif. *'Les effets d'un transfert positif sont seulement déterminés par les comparaisons du succès des groupes avec les différentes langues maternelles''*.

Le transfert positif se réfère à l'usage automatique de la structure de la langue première dans la performance de la langue seconde, lorsque la structure des deux langues est la même. En fait le transfert est dit positif lorsque l'aspect de la langue première pourrait faciliter l'apprentissage de la langue seconde.

Quant au transfert négatif, il représente, selon lui, l'implication des normes divergentes dans la langue cible.

La méthodologie suivie consiste à comparer quelques exemples en hausa et en français. A travers le rapprochement des formes morphosyntaxiques, nous observons les différentes occurrences des parties du discours concernées. Le phénomène de la joncture se réalise par un morphème lié qui se suffixe à un déterminé pour exprimer une possession ou une appartenance. Il crée une relation de dépendance entre le déterminé et le déterminant, tout en précisant le genre dans le syntagme nominal.

La recherche s'articule autour de quatre sections. Les sections 1 et 2 présentent respectivement la problématique générale, puis le cadre théorique et l'approche méthodologique. Les deux sections suivantes traitent des interférences entre le hausa et

le français, respectivement au niveau du syntagme nominal et de l'article partitif.

1. Problématique générale

La présente recherche se situe dans le domaine de la linguistique contrastive. La linguistique contrastive est une branche de la linguistique appliquée qui utilise les connaissances de la recherche linguistique pour l'enseignement des langues. L'analyse contrastive consiste à mettre face à face les données des deux langues à comparer. Cette comparaison permet de déterminer des points de convergence et de divergence et ce, par rapport à une certaine norme propre à chaque langue. Sur la base des convergences et des divergences, l'analyste prévoit les difficultés que pourrait rencontrer le locuteur d'une langue L1 dans l'apprentissage d'une langue L2.

Dans le cas de cette étude, la langue première de l'apprenant ou L1 est le hausa, et la langue d'apprentissage ou L2 est le français.

La question qui sous-tend l'étude est celle-ci : Quelles sont les spécificités qui caractérisent le hausa et le français au niveau de l'emploi des articles par rapport à la question du genre ? Quelles sont les difficultés que de telles spécificités peuvent entraîner dans l'apprentissage du français par un locuteur natif du hausa ?

Par rapport à cette question, nous énonçons l'hypothèse que voici : La plupart des mots équivalents en français et en hausa ne possèdent pas le même genre dans les deux langues. En effet, un nom peut être du genre féminin en français et du genre masculin en hausa. Outre les difficultés liées au caractère imprévisible du genre, les hausaphones apprenant la langue française peuvent omettre les articles de façon systématique en raison du fait que dans la langue hausa l'article n'accompagne pas le nom comme en français.

L'objectif visé par l'étude est d'abord d'identifier les spécificités observables entre le hausa et le français par rapport à l'emploi du genre des articles, notamment dans les syntagmes de type dérivationnel; et, à partir de ces spécificités, de prévoir les difficultés que le locuteur natif du hausa éprouverait dans l'apprentissage du français.

2. Cadre théorique et approche méthodologique

Pour baliser théoriquement cette étude, nous nous fondons sur la version forte de l'analyse contrastive. Fondée sur un certain nombre d'hypothèses, l'analyse contrastive à but

pédagogique connaît quatre grandes écoles prônant chacune sa version. Les principales versions sont les suivantes : la version forte, la version modérée, la version faible et la version nulle.

L'analyse contrastive sous sa version forte reconnaît l'existence de difficultés ou d'erreurs dans l'apprentissage d'une langue seconde et prône une prédiction de ces différentes difficultés ou erreurs. Comme le déclare Lado R.(1957) dans *Linguistics across cultures*, "...in the comparison between native and foreign language lies the key to ease our difficulty in foreign language learning.

Traduction << ...dans la comparaison entre la langue maternelle et la langue étrangère, réside la clé pour alléger notre difficulté dans l'apprentissage d'une langue étrangère >>.

L'analyse contrastive sous sa version comporte quatre étapes, à savoir : la description des deux langues dans un cadre linguistique donné; la sélection des formes à comparer; la comparaison des deux systèmes et la spécification de la relation existant entre eux; enfin, la prédiction des erreurs ou des difficultés où apparaît la nécessité de hiérarchiser ces difficultés et d'établir des niveaux.

Du point de vue méthodologique, nous partons d'un corpus fait de phrases en langue hausa auquel nous appliquons la théorie de l'analyse juxtalinéaire prônée par Alain D. (2010), dans son ouvrage "Forme et déformabilité : contribution à la théorie des opérations énonciatives" qui se présente comme une contribution à la théorie des opérations énonciatives. Ces phrases sont ensuite traduites en français. Puis, nous procédons à la comparaison des données des deux langues, en observant la forme des articles, du point de vue du genre.

Les résultats ci-dessous présentent les interférences entre le hausa et le français, respectivement au niveau du syntagme nominal et au niveau de l'article partitif.

3. Présentation des résultats de l'analyse

Les deux types d'interférences présentés dans cette section concernent notamment ceux rencontrés dans le syntagme de la dérivation suffixale et au niveau de l'article partitif.

3.1. Interférences au niveau du syntagme nominal

Les deux langues en présence, à savoir le hausa et le français, sont toutes les deux caractérisées par l'ordre S+ V+ C. En dépit de cette apparente homogénéité au niveau de la structure syntaxique,

des interférences existent dans l'apprentissage des syntagmes du français par les hausaphones, notamment à cause des problèmes liés à l'emploi du genre.

En effet, dans la langue hausa, les deux genres, à savoir le masculin et le féminin sont caractérisés par des morphèmes spécifiques qui se placent entre le déterminé et le déterminant. Selon le genre masculin ou féminin, le locuteur du hausa emploie respectivement le morphème **-n**, ou **-r**.

Lors du passage du hausa au français, le locuteur du hausa, sur la base des connecteurs utilisés dans la langue de départ, aura tendance à mettre automatiquement l'article "le" ou "la" devant le nom français correspondant à celui du hausa en position de déterminé.

Mais, en raison du fait qu'il n'y a pas de coïncidence automatique dans l'emploi du genre entre le hausa et le français, plusieurs incorrections peuvent émailler le discours du hausaphone parlant le français. Les exemples ci-dessous permettent d'illustrer ce phénomène.

Exemples :

i) (H) baki **-n** Ali
Bouche+ **conn.**+ n.p
d° + **conn.** + d^t
(F) **la** bouche d'Ali

ii) (H) gida-n Sani
maison+**conn.**+n.p
d° + **conn.** + d^t
(F) la maison d'Ali

En langue hausa, le mot "bouche" est du genre masculin. Le morphème (connecteur) [**-n**] étant l'expression du genre masculin, le hausaphone parlant français aura tendance à dire "**le** bouche d'Ali" au lieu de "**la** bouche d'Ali".

Exemples :

iii) (H) Wuta-**r** daji
Feu+**conn.**+brousse
d°+ **conn.** + d^t
(F) **le** feu de brousse

iv) (H) mota-**r** Umar
voiture+ **conn.**+ n.p
d° + **conn.** + d^t
(F) **la** voiture d'Umar

Le mot feu "wuta" est un nom féminin en langue hausa. Pour cette raison, le connecteur qui s'emploie avec ce mot est [**-r**] qui renvoie à la marque du féminin. La conséquence de cette situation est qu'un apprenant du français ayant le hausa comme langue première aura tendance à dire "la feu de brousse" au lieu de "le feu de brousse".

En règle générale, on constate que les connecteurs **-n** et **-r** dans la langue hausa deviennent respectivement l'article le et la en langue française. Cependant, pour que l'énoncé devienne grammatical, la langue française insère la préposition "de" après le connecteur.

Le tableau a° ci-dessous illustre le caractère aléatoire du genre lors du passage du hausa au français.

Tableau a°: tableau comparatif du genre en français et en hausa

N° d'ordre	Substantive		Genre	
	Français	Hausa	français	Hausa
a.	case	Daki	féminin	Masculine
b.	bouche	Baki	féminin	Masculine
c.	œil	Ijiya	masculin	Feminine
d.	eau	Ruwa	féminin	Masculine
e.	bicyclette	Keke	féminin	Masculine
f.	éléphant	Giwa	masculin	Feminine
g.	chat	Mussa	masculin	Feminine
h.	feu	Wuta	masculin	Feminine
i.	soleil	Rana	masculin	Feminine

Le tableau ci-dessus retrace la dichotomie entre le genre français et hausa. Par exemple, en français case est du genre féminin, tandis qu'en hausa son équivalent est du genre masculin. Il n'est pas facile de déterminer le genre en hausa. Seul l'usage quotidien de la langue permet de maîtriser ce phénomène. En effet, l'identification du genre

constitue un véritable casse-tête pour tout apprenant de la langue hausa.

3.2. Interférences au niveau de l'article partitif.

En hausa, les articles définis, indéfinis et partitifs sont représentés par des morphèmes nuls [∅]. La particularité d'un connecteur est de se suffixer au

mot déterminé hausa, contrairement à la langue française où il fonctionne comme un monème libre.

La conséquence de cette particularité est que le locuteur du hausa apprenant le français aura tendance à employer les noms sans leur adjoindre des articles. Ce qui entraîne des emplois erronés surtout dans les constructions avec les articles partitifs.

Exemples :

v) (H) ya-a ci shinkafa
il +acc + manger + riz
pro+acc + v + o
* il a mangé riz
(F) il a mangé **du** riz

Exemples :

vi) (H) Ali ya-a ci nama
Ali +il +acc.+manger +o
n.p+pro+acc + v + o
* Ali il a mangé viande
(F) Ali a mangé **de la** viande

Exemples:

vii) (H) suna sha-n ruwa
Ils/elles+boire+conn.+eau
Pro+inacc+ v + o
* Ils sont en train boire eau
(F) Ils sont en train **de boire de l'eau**.

Dans les trois derniers exemples précédents, il est aisé de remarquer que la langue hausa, contrairement au français, ne possède pas d'article partitif. L'emploi des déterminants "du", "de la" et "de l'" ne peut donc se faire sans difficultés par le locuteur non-natif de cette langue hausa.

Dans l'exemple n° vii, on remarque la présence du connecteur [-n] qui représente la fonction d'un morphème lié et permet non seulement d'obtenir l'aspect inaccompli, mais aussi de relier le verbe (sha) à son complément (ruwa).

Donc, le risque d'interférence est imminent car l'apprenant hausaphone aura tendance à ne pas utiliser cet article dans un processus d'apprentissage de la langue seconde qu'est le français.

Cet apprenant dira respectivement : "*Il a mangé riz*" ; "*Ali a mangé viande*" ; "*Ils sont entrain boire eau*".

DISCUSSION

La distinction du genre est un phénomène complexe qui peut dérouter le locuteur natif du hausa dans l'apprentissage du français langue

seconde. Face à ce risque prévisible, il convient de trouver des solutions d'approche en vue de rendre l'apprentissage du français par les locuteurs natifs du hausa moins difficile.

L'usage régulier du français constitue un des moyens les plus efficaces pour maîtriser l'emploi des genres dans cette langue. Cependant, la connaissance de certaines règles de suffixation peut également contribuer à cette reconnaissance du genre.

Ainsi, la plupart des noms féminins en français se terminent par : -ace, -ade, -aie, -aine, -aison, -ance, -esse, -é, -ison, -sion, -itude, -tion, -trice, -ure, -ée... Mais plusieurs cas d'exceptions sont à signaler.

Exemples d'exceptions : le thé, le côté, le caprice.

Pour sa part, le genre masculin des mots se reconnaît généralement par la suffixation des morphèmes suivants : -age, -ail, -ain, -eau, -eur, -er, -ier, -illon, -isme, -ment, -oir, -ou, ... Ici également, il existe des cas d'exceptions.

Exceptions d'exceptions : **la page, l'eau, la peau**

Il existe de grandes disparités dans l'emploi du genre entre la langue française et la langue hausa. Comme l'indiquent les exemples contenus dans le tableau a° ci-dessus (cf supra 3.1.), un nom peut être du genre féminin en français et du genre masculin en hausa, et vice versa. Ce phénomène d'interférence est fréquent et constitue un problème réel pour les hausaphones apprenant la langue française, car la plupart d'entre eux ignorent qu'il y a des substantifs dont les genres s'opposent lors du passage d'une langue à une autre.

CONCLUSION

En définitive, les morphèmes hausa -n et -r jouent la fonction de monèmes dépendants en se suffixant à des mots en fonction de déterminés. Leur rôle est non seulement de relier le déterminé au déterminant, mais aussi de préciser le genre du déterminé dans un syntagme nominal de type dérivationnel. C'est donc à travers ces connecteurs (morphèmes liés) qu'on reconnaît le genre et le nombre du déterminé. Les articles en hausa sont représentés par des morphèmes vides [∅]. Cette absence des articles en hausa représente un cas de transfert négatif et constitue un phénomène d'interférence syntaxique lors du passage du hausa au français.

L'analyse contrastive menée dans la présente étude a permis de constater que la plupart des mots équivalents en français et en hausa ne possèdent pas le même genre dans les deux langues. Un nom peut être du genre féminin en français et du genre masculin en hausa. Il en résulte des emplois erronés du genre dans les différents syntagmes analysés lors de l'apprentissage du français par un hausophone. En outre, dans une construction syntaxique, les apprenants hausophones de la langue française peuvent omettre tous les articles du français, car leur langue première n'en utilise pas en dehors des connecteurs. Pour résoudre ce problème d'interférence au niveau du syntagme nominal et de l'article partitif, l'apprenant hausophone doit mettre l'accent sur la lecture, la conversation orale et la maîtrise de la grammaire française

REFERENCES

1. Baylon, C., & Fabre, P. "Grammaire systématique de la langue française." Paris, Nathan (1978).
2. Bello, M. "Karin Magana Hausawa." *Sokoto, Makarantar Hausa* (2007).
3. Chomsky, N. "Aspect of the Theory of Syntax." Cambridge: MIT Press (1965).
4. Colin, J. P. "Dictionnaire des difficultés du français." Paris, *Dictionnaire Le Robert*, (1994): 623.
5. Delplanque, A. "Forme et déformabilité : contribution à la théorie des opérations énonciatives." *Université de Ouagadougou, Université de Tours*, (2010): 174.
6. George, Y. "The Study of Language." Cambridge, *Cambridge University Press* (2002).
7. Greenberg, J. "Some generalizations concerning initial and final consonant sequences." *Linguistics* (1965).
8. Greenberg, J. "Some universals of grammar with particular reference to the order of meaningful elements." In *Universals of Language*, ed. Cambridge, Mass.: MIT Press (1966).
9. Krashen, S. "Some issues relating to the Monitor Model." In *On TESOL '77*, ed. by H. Douglas Brown, Carlos Yorio, and Ruth Crymes. Washington, D.C.: TESOL (1978): 238.
10. Krashen, S. "Second Language Acquisition and second language learning." *Oxford: Pergamon Press* (1981).
11. Mounin, G. "Dictionnaire de la linguistique." Paris, *Presse Universitaire de France*, (1974): 340.
12. Ramlatu, J. D. "An introduction to phonetic, phonology and morphology." *Zaria, Yahaya venture*, (2012): 152.
13. Robert, L. "Linguistics Across Culture." Michigan, *University of Michigan Press* (1957).
14. Selinker, L. "Interlanguage." *IRAL: International Review of Applied Linguistics*. London, *Macmillan*, 10 (1972) :209-31.
15. Tarone, E. "Some influence on the syllable structure of interlanguage phonology." *IRAL: International Review of Applied Linguistics*, 18 (1980) :139-52.
16. Terence, O. "Language Transfer." *Cambridge University, New York*, (1989): 210.

Source of support: Nil; **Conflict of interest:** Nil.

Cite this article as:

Hassan, S. "Le Phenomene du Connecteur et de L'article Partitif dans Une Analyse Contrastive: le Cas de la Langue Française et la Langue Hausa." *Sarcouncil Journal of Arts and Literature* 2.5 (2023): pp 11-15.